



PRÉFET DU CANTAL

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Aurillac, le 12 mars 2025

EXPOSITION "LES PALMES ACADÉMIQUES, UNE HISTOIRE DE LA TRANSMISSION ET DU SAVOIR" ET REMISE DE PRIX DU CONCOURS

En présence de Fabien Miedzianowski, président de l'AMOPA Cantal, Laurence Amy, directrice académique des services de l'Education nationale dans le Cantal, Célia Pouget, sous-préfète de Mauriac ainsi que des établissements scolaires, des élèves et des familles, Philippe Loos, préfet du Cantal a participé, mercredi 12 mars à la sous-préfecture de Mauriac, au vernissage de l'exposition « Les palmes académiques, une histoire de la transmission et du savoir » ainsi qu'à la remise des prix des concours nationaux pour le département du Cantal, organisés chaque année par l'AMOPA, à destination des publics des établissements français et de l'étranger, de l'école élémentaire à l'université.

L'association des membres de l'ordre des palmes académiques (AMOPA) du Cantal propose la découverte de l'exposition "Les palmes académiques, une histoire de la transmission et du savoir" qui retrace l'histoire des palmes académiques depuis leurs origines avec la création de l'université impériale par Napoléon I^{er}, jusqu'à aujourd'hui.

Cette collection, propriété d'un privé (Pascal Porquet de Thomas), sera présentée du 12 mars au 4 avril 2025 dans les locaux de la sous-préfecture de Mauriac où elle prendra tout son sens puisque celle-ci est pôle départemental pour l'instruction des médailles du Cantal pour les entreprises et organismes privés (MHT) ou pour la fonction publique territoriale (MHRDC).

A travers l'histoire de l'ordre, la collection permet de parcourir l'évolution de l'instruction publique et de l'Education nationale. Elle comprend des costumes, décorations, médailles, photos, documents d'époque ainsi que des objets insolites. Elle est le symbole de la culture qui n'a de valeur que dans une démarche de transmission.

M. le préfet a également participé à la remise des 7 prix des concours nationaux pour le département du Cantal ; concours organisés chaque année par l'AMOPA à destination des publics des établissements français et de l'étranger, de l'école élémentaire à l'université. L'AMOPA, convaincue que la formation des esprits est une réponse essentielle aux défis du XXI^{ème} siècle, propose une vaste palette d'actions en direction de la jeunesse. Très tôt les

**Service de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle**

Tél. : 04 71 46 23 72 / 04 71 46 23 03

Mél. : pref-communication@cantal.gouv.fr



2 cours Monthyon
15 000 AURILLAC

concours et les prix en ont constitué une des actions phares avec pour ambition de reconnaître et valoriser les talents et les engagements des jeunes tout en contribuant à leur épanouissement personnel. Qu'ils soient élèves, collégiens, lycéens ou étudiants inscrits dans une filière de l'enseignement général, technologique ou professionnel d'un établissement en France ou à l'étranger, ils sont invités chaque année à exprimer les multiples facettes de leur talent à l'écrit comme à l'oral. A cette fin, les sections proposent de nombreux concours : plaisir d'écrire, plaisir de dire, Nous l'Europe, art et maths, les mathématiques au quotidien, les mathématiques à travers le temps, concours mondial d'éloquence.

Palmarès Concours AMOPA 2024-2025

- Arts & Maths – Maternelles :
 - Samuel Duguet – Ecole de Champagnac
- Arts & Maths – Ecoles :
 - Maëlia Guimauve – Ecole des Alouettes (Aurillac)
- Arts & Maths – Collèges :
 - Emilie Besse – Collège Saint-Joseph (Saint-Flour)
- Maths au Quotidien – Ecoles :
 - Classe CM1/CM2 – Ecole de Laroquebrou
- Plaisir d'écrire (Nouvelle) – Collèges :
 - Clothilde Planchot – Collège Gorges Pompidou (Murat)
- Plaisir d'écrire (Nouvelle) – Lycées :
 - Justine Larribe – Lycée de la Haute-Auvergne (Saint-Flour)
- Plaisir d'écrire (Poésie) – Lycées :
 - Lucas Leroy – Lycée de la Haute-Auvergne (Saint-Flour)